

Merci Mme Dauphin de me laisser annoncer les bonnes nouvelles !

Mesdames, Messieurs,

La préparation du budget annuel n'est jamais chose facile. Il s'agit d'un devoir extrêmement important, ayant des répercussions majeures et directes sur la population. Compte tenu de la situation actuelle, l'exercice financier 2021 a été particulièrement complexe à élaborer. Nous avons en effet souhaité offrir un peu d'oxygène aux Prairiquois et aux Prairiquoises, objectif que nous avons atteint !

Je dépose aujourd'hui un budget qui tient compte des attentes des citoyens et citoyennes, du maintien de la qualité des services et des éléments contenus dans le discours de Mme Dauphin.

Je suis d'abord heureux d'annoncer, pour 2021, le maintien des taxes au niveau de 2020 pour l'ensemble des catégories d'immeubles et pour toutes les compensations.

Notre budget annuel comprend aussi un programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023, programme qui rime avec constance et pérennité, notamment en ce qui a trait au programme de maintien et de renouvellement des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie.

Il me fait donc plaisir de vous présenter les grandes lignes du budget 2021, qui démontre encore une fois la préoccupation du conseil municipal à mesurer le plus possible les dépenses d'opération pour proposer un budget *À la mesure des familles*.

En 2021, les dépenses de fonctionnement sont de l'ordre de 11 934 000 \$ en excluant l'amortissement des immobilisations. Elles se répartissent comme suit :

Administration générale	2 165 900 \$
Sécurité publique	1 935 000 \$
Transport	2 298 500 \$
Hygiène du milieu	1 828 900 \$
Santé et bien-être	19 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	419 100 \$
Loisirs et culture	2 556 800 \$
Frais de financement	710 800 \$
TOTAL	11 934 000\$

Voici maintenant les différents taux de taxation pour l'année 2021 qui, tel que je l'ai mentionné, sont maintenus au taux de 2020 :

Taxes foncières générales	
- 1 à 5 logements	0,599 \$
- 6 logements et plus	0,704 \$
- Immeubles non résidentiels (commercial et industriel)	1,356 \$

Les taux de taxes pour l'administration des réseaux d'aqueduc et d'égout :

Aqueduc et égout	0,073 \$
Aqueduc seulement	0,062 \$

Les taux reliés au fonds spécial pour le maintien des infrastructures :

1 à 5 logements	0,070 \$
6 logements et plus	0,082 \$
Immeubles non résidentiels et industriels	0,158 \$

Les taux de compensation reliés aux services d'eau potable et d'égout :

Aqueduc résidentiel	135,00 \$
Egout :	
Résidentiel	115,00 \$
Commercial et industriel	226,00 \$

La compensation reliée à la gestion des matières résiduelles :

Résidentiel 1 à 5 logements	140,00 \$
Commercial et industriel	140,00 \$
6 logements et plus	140,00 \$
Habitations multifamiliales de 20 logements et plus	75,00 \$
Chalets	120,00 \$

Tous les contribuables prairiquois verront donc leur compte de taxes afficher le même montant qu'en 2020, à moins qu'ils n'aient apporté des améliorations à leur propriété.

Par ailleurs, nous poursuivrons notre engagement à l'égard des familles en reconduisant tous les programmes de subventions. Que ce soit pour l'utilisation des couches lavables, le remplacement ou le retrait des appareils de chauffage au bois, l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie ou le remplacement des toilettes standards par des toilettes à faible débit, les familles Prairiquoises pourront encore se prévaloir des sommes allouées. Il s'agit de mesures environnementales qui rencontrent beaucoup de succès depuis leur implantation.

Le conseil municipal maintient toujours le prélèvement des taxes municipales en quatre versements. Cette procédure, instaurée en 2007, favorise l'équilibre budgétaire des familles en répartissant les paiements sur plusieurs mois.

En 2021, en plus de cette mesure facilitante, les membres du conseil municipal ont pensé aux propriétaires pouvant vivre une situation financière délicate en lien avec la pandémie. Ainsi, dans le but d'apporter un allègement, le conseil abolit la pénalité sur les retards de paiement pour l'année 2021 et réduit substantiellement le taux d'intérêt sur les arrérages de 2021.

En terminant, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la préparation du budget 2021. Le travail d'équipe, la rectitude et la considération constante pour le contribuable nous ont encore une fois permis de réaliser avec succès ce processus budgétaire.

À l'approche de cette période des fêtes bien singulière, je vous souhaite des moments de bonheur et plus que jamais, mes vœux de santé pour la prochaine année.

Serge Landreville, responsable de la commission des finances
Notre-Dame-des-Prairies, 17 décembre 2020